



Carte de résident pour mariage, aidez nous!

Par **cocsha**, le 15/03/2008 à 17:19

Bonjour,

Une amie est étrangère et mariée depuis 2004 avec un français. ça fait 8 mois qu'elle a demandé sa carte de 10 ans. Elle enchaîne toujours des récépissés. Leur mariage est sincère et la communauté de vie n'a pas cessé.

Elle commence à se poser des questions.

Peut on lui refuser la carte?

Par **citoyenalpha**, le 15/03/2008 à 17:32

Bonjour

tout dépend depuis combien de temps elle vie en France?

Restant à votre disposition

Par **cocsha**, le 15/03/2008 à 17:34

elle est en France depuis 9 ans a peu près, elle était étudiante avant et ses papiers ont toujours été en règle.